



**Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne**

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

## Edito

*Et Pourquoi pas ? Des saumons par milliers dans la Garonne et ses affluents, et les autres fleuves...*

**APPEL DU 1ER AVRIL 2020, par FNE Midi-Pyrénées, POUR QUE CELA DEVIENNE RÉALITÉ !**

Pour Thierry de NOBLENS, Président de FNE Midi-Pyrénées : « *C'est notre santé à toutes et tous, et à celles de nos proches, qui a fait prendre aujourd'hui des décisions drastiques à la plupart des gouvernements sur la planète, clouant les avions au sol et les bateaux au port, restreignant fortement les déplacements et les pollutions associées, entraînant un ralentissement soudain et une relocalisation de fait des activités.*

*C'est ce contexte très particulier qui nous amène aussi à réfléchir à nos pratiques et à mieux considérer le monde alentour.*

*Il se trouve que des mesures aussi fortes sont celles qui auraient dû être prises depuis longtemps face aux périls écologiques, crise climatique, crise de la biodiversité et pollutions multiples, qui menacent l'humanité au moins autant que le Corona Virus, en même temps qu'elles impactent fortement la nature et l'environnement.*

*Saisissons ce moment, comme l'a déjà fait sans attendre la nature qui gazouille et frétille autour de nous.*

*Cet arrêt simultané, sans précédent, de la course folle dans laquelle allait le monde est aujourd'hui une situation unique. »*

Si nous saisissons toutes et tous collectivement ce moment totalement inédit, où plus de 3 milliards d'êtres humains s'arrêtent en même temps de courir partout sur la planète et de la détruire, pour réfléchir et se mettre à pratiquer ensemble, dès aujourd'hui, « le monde d'après », ça pourrait ne pas être triste et ça pourrait même être très enthousiasmant, et salutaire.

**Prenons le temps, réfléchissons, changeons profondément nos pratiques et repartons toutes et tous ensemble du bon pied. Créons, dès aujourd'hui, le monde d'après, solidaire, démocratique, sobre et donc éco-logique !**



[POUR ALLER PLUS LOIN : ET SI UNE SITUATION NOUVELLE SURVENAIT ?](#)

## Revue de presse

**Le scandale des cours d'eau fantômes**—Depuis deux ans, en France, des dizaines de milliers de kilomètres de cours d'eau ont été gommés des cartes liées à la réglementation sur les pesticides. L'épandage d'engrais chimiques auprès de ces rivières n'a plus de limite ! En cause : l'inaction de nombreuses préfectures, mises sous pression par les agriculteurs, comme le révèle un rapport paru en juillet. Comment en est-on arrivé là ? [Un rapport commandé par les ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, et publié en juillet 2019, constate que beaucoup de préfets ont cédé à la pression des agri-](#)



Crédit : Shutterstock

[culteurs.](#) Les auteurs du rapport, Bruno Cinotti, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, et Anne Dufour, inspecteur général de santé publique vétérinaire, évoquent "une consultation locale en général sous tension [...] la FNSEA avait fait passer un mot d'ordre pour valoriser la cartographie "police de l'eau", la plus restrictive." Résultat ? Dans près de la moitié des départements, la protection des points d'eau est moindre qu'en 2006. Selon les départements, 14 à 50 %, d'entre eux ont "disparu". [\(wedemain.fr—27/02/2020\)](#)

### JOURNEE MONDIALE DE L'EAU (23 mars)

**L'eau à l'épreuve des changements climatiques**—[Dans un rapport publié dimanche](#), les Nations unies estiment que près de 52 % de la population mondiale pourrait avoir à vivre en subissant les effets d'une pénurie d'eau d'ici 2050. Les auteurs du programme ONU-Eau considèrent l'eau comme l'élément clé de la plupart des dix-sept Objectifs de développement durable : de la lutte contre la faim dans le monde, la pauvreté, l'inégalité entre les genres, à la dégradation des sols et de l'état de l'océan. Seulement plus les températures s'élèvent, plus la demande en eau grimpe et plus l'évaporation s'accroît, privant les sols de leur humidité. Le diagnostic peut paraître évident. Pourtant dans ce rapport édité par l'Unesco et intitulé L'eau et les changements climatiques, le programme dédié de l'ONU en détaille les interactions innombrables, notamment sur la production de l'énergie, l'agriculture ou bien les écosystèmes. Mais il présente aussi d'autres répercussions profondes, pour certaines insoupçonnées du grand public, sur la santé humaine en particulier. Ce chapitre-là alerte sur l'une émergence accélérée de pathogènes. [\(lemonde.fr—23/03/2020\)](#)



**Une meilleure gestion de l'eau pour lutter contre les effets du dérèglement climatique**—Alors que le réchauffement climatique dépassera probablement 1,5°C après 2030 d'après le GIEC, le [rapport des Nations Unies concernant les ressources en eau](#) insiste sur l'urgence à renforcer les moyens consacrés à la gestion de cette ressource d'autant que l'eau peut également faire partie des solutions au dérèglement climatique. Si le réchauffement climatique est planétaire, l'intensité des catastrophes naturelles qu'il engendre est variable selon les hémisphères et les régions du monde (inondations à répétition au nord, sécheresse au sud...). Les effets produits sur les ressources en eau sont transfrontaliers et les réponses pour y faire face doivent être régionales et concertées entre pays plutôt que nationales (moyens mutualisés, accords régionaux). Parmi les préconisations énoncées dans le rapport pour réduire les risques de pénurie généralisée, on note également : une meilleure préservation des écosystèmes (forêts, terres humides, zones de captages) qui constituent un remède écologique naturel au stress hydrique ; la recherche de moyens technologiques pour réduire les ressources en eau nécessaires dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture ; le développement des systèmes de recyclage des eaux usées ; un élargissement des outils de financement par le biais de programmes sur les changements climatiques (Fonds vert, Banque mondiale...). Enfin, conclut le rapport, traiter la question de l'eau c'est contribuer à lutter contre les causes et les effets des changements climatiques ce qui constitue de fait un cercle vertueux. [\(vie-publique.fr—31/03/2020\)](#)

## Assainissement non collectif

**Cerib : « La norme NF Assainissement non collectif apporte des garanties nouvelles par rapport à l'agrément »** - La filière de l'assainissement non collectif (ANC) vient de créer une nouvelle norme NF pour apporter des garanties nouvelles pour les équipements de traitement. Détails avec Sylvain Poudevigne, responsable ingénierie et méthodes au Cerib. ([actu-environnement.com—03/03/2020](https://actu-environnement.com—03/03/2020))

**Département du Finistère : « Notre charte sur l'assainissement non collectif a amélioré la situation »** - Afin de mieux structurer la filière de l'assainissement non collectif sur son territoire, le conseil départemental du Finistère a créé une charte reliant tous les acteurs de la filière entre eux. Dix ans après, Yvan Guennic en fait un bilan très positif. ([actu-environnement.com—01/04/2020](https://actu-environnement.com—01/04/2020))



© Alain Pitton/Reporterre

**L'État demande de vider le barrage de Caussade**—La préfecture de Lot-et-Garonne a fait adresser à la presse, jeudi 27 février, le courrier que la préfète, Béatrice Lagarde, a adressé aux parlementaires et maires du Lot-et-Garonne, à propos du barrage de Caussade. Ce barrage, construit illégalement par les agriculteurs du Lot-et-Garonne, cristallise les tensions autour de l'accès à l'eau. Elle met en avant des éléments qui n'avaient jusque-là pas été portés à la connaissance du grand public sur la solidité de l'ouvrage. 70 habitations pourraient être touchées en cas de rupture de la retenue pleine (920.000 m3). Béatrice Lagarde a donc demandé la vidange de la retenue, actuellement pleine. Si la chambre d'agriculture, qui gère le barrage, ne le fait pas, la préfète a précisé qu'elle engagerait elle-même les travaux. ([reporterre.net—02/03/2020](https://reporterre.net—02/03/2020))

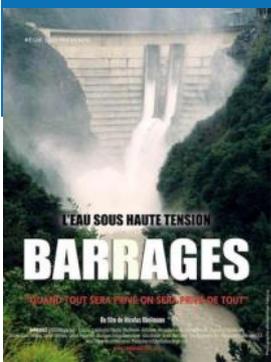
## Documents – réglementation

**Sécheresse : un rapport pointe les carences du système de gestion de crise**—Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a rendu public la semaine dernière un [rapport de décembre dernier sur « le retour d'expérience de la gestion la sécheresse 2019 »](#). Ce rapport n'est pas avare de critiques sur la gestion de la sécheresse, et invite à redimensionner les dispositifs de gestion de crise face à la multiplication attendue des épisodes de sécheresse. ([maire-info.com—19/02/2020](https://maire-info.com—19/02/2020))



**SDAGE : une note technique rappelle les échéances pour mener à bien la mise à jour**—Signée le 3 mars par la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique, mais rendue publique ce 21 mars, la [note technique relative à la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux \(Sdage\) et des programmes de mesures associés \(PDM\) pour le troisième cycle de gestion de la directive cadre sur l'eau \(DCE\)](#) ne fait pas mention de la crise sanitaire en cours. L'autorité environnementale devra se prononcer sur la nouvelle génération de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) "2022-2027", d'ici fin juillet. La consultation du public et des assemblées locales n'interviendra pas avant novembre, ce qui laisse encore de la marge

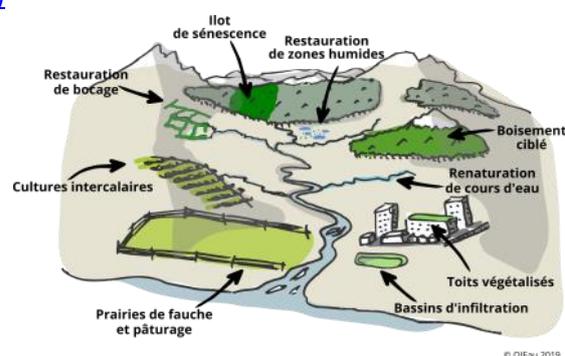
pour aborder plus sereinement les dernières étapes de mise à jour de cet outil de planification pour la gestion de l'eau. Cependant tout laisse à penser toutefois que l'agenda programmé pour la préparation des Sdage "2022-2027" subira lui aussi quelques retards en raison du fonctionnement en mode dégradé de nombreux services de l'Etat et des collectivités territoriales associées au processus. ([banquedesterritoires.fr—31/03/2020](https://banquedesterritoires.fr—31/03/2020))



**Le film « Barrages, l'eau sous haute tension » en accès libre**—Le film documentaire « Barrages, l'eau sous haute tension », de Nicolas Ubelmann, informe sur les risques de la privatisation programmée des barrages français et la menace que cette privatisation ferait peser sur l'approvisionnement en électricité du pays, mais aussi sur l'eau. Privé de diffusion en salles par la pandémie de Covid-19, [le film est en accès libre. \(reporterre.net—27/03/2020\)](http://reporterre.net—27/03/2020)

### Les mesures naturelles de rétention d'eau pour répondre aux défis liés à l'eau

—Les mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE) sont des actions qui contribuent à ralentir l'écoulement de l'eau par la restauration d'écosystèmes ou par la modification de pratiques (agricoles et sylvicoles notamment), qui constituent pour un certain nombre d'entre elles des solutions fondées sur la nature (SfN). L'Office International de l'Eau vient de publier un recueil de retours d'expériences sur le sujet et a participé à l'organisation d'une journée technique sur cette thématique, dont les présentations sont en ligne. [gesteau.fr—12/03/2020](http://gesteau.fr—12/03/2020)



## Les échos du bassin

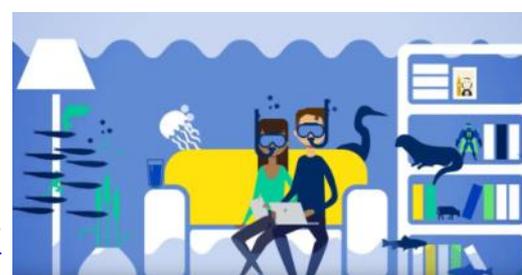
### Salon de l'agriculture : présentation des PSE

—Les agences de l'eau reconnaissent la qualité environnementale des exploitations agricoles et les rémunèrent. Lors du salon de l'agriculture, les agences de l'eau Seine Normandie et Adour-Garonne ont présenté les premiers résultats de l'expérimentation [des Paiements pour Services Environnementaux \[PSE\]](http://des Paiements pour Services Environnementaux [PSE]) à Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Objectif : reconnaître une agriculture de qualité qui protège l'eau, les sols, les milieux et la biodiversité sur nos territoires et qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques. Dans ces différents projets, l'évaluation du niveau des services rendus par les agriculteurs repose sur trois principaux critères : la présence de prairies et la longueur des rotations culturales ; la faible utilisation de pesticides et de fertilisants minéraux ; la préservation des haies, des bois et des zones humides. L'occasion pour les agriculteurs et acteurs engagés d'échanger sur ces nouveaux dispositifs innovants et préfigureurs de la future PAC. [eau-adour-garonne.fr—02/03/2020](http://eau-adour-garonne.fr—02/03/2020)



**Les services environnementaux correspondent à des actions ou des modes de gestion assurés par des acteurs qui améliorent l'état de l'environnement ou maintiennent un très bon état de l'environnement, en contribuant à optimiser le fonctionnement des écosystèmes, et ainsi augmenter et garantir les « services écosystémiques » qu'ils rendent.** Ils peuvent notamment contribuer à la protection des ressources en eau, à la préservation de la biodiversité, la protection des pollinisateurs, le renforcement de la régulation des populations de ravageurs et parasites, la protection des sols par le développement de l'agriculture biologique, le maintien des prairies et remise en herbe, les couverts végétaux, les haies... C'est une politique novatrice attendue par les agriculteurs et les associations environnementales, issue des assises de l'eau et pilotée par la Ministre Emmanuelle Wargon. Cette expérimentation des PSE a vocation à être généralisée dans le cadre de la future PAC.

**En Immersion : l'épisode à la maison**—En cette période exceptionnelle, notre santé à toutes et à tous est une priorité. La campagne En immersion se poursuit et s'adapte ! C'est donc l'occasion de revenir sur toutes les thématiques abordées pour s'en sortir sans sortir ! Max et Léa sont solidaires et respectent les consignes de confinement, l'épisode de ce mois-ci vous offre donc un florilège de tout ce qui a été publié depuis plus d'un an maintenant. [La vidéo à découvrir ici...](https://enimmersion-eau.fr/) En Immersion à la maison, à suivre sur <https://enimmersion-eau.fr/> et sur les réseaux sociaux ! [#restezchezvous](https://twitter.com/restezchezvous) [#enimmersionalamaison](https://twitter.com/enimmersionalamaison)



## La vie du réseau



### [Communiqué] Barrage illégal de Caussade : encore une prime à la délinquance écologique—Inacceptable. Construit et rempli illégalement par et pour quelques agriculteurs de la Coordination Rurale, le barrage de Caussade dans le Lot-et-Garonne sera utilisé cet été. Il y a quelques semaines pourtant, la préfecture demandait à ce qu'il soit vidé. À l'encontre de l'État de droit, de la sécurité des riverains, de la nécessaire adaptation de notre agriculture au changement climatique et d'un juste partage de la ressource en eau, l'Etat cède donc au chantage et à la violence. Tout en assurant que le lac sera vidangé cet automne. France Nature Environnement déplore le message envoyé quant au respect du droit.

(fne.asso.fr—11/03/2020)

[fne.asso.fr—11/03/2020](http://fne.asso.fr—11/03/2020)

### [Actualités] De Caussade à Vittel, contre-exemples d'un juste partage de l'eau—Dans le Lot-et-Garonne, le barrage de Caussade sur le petit cours d'eau du Tolzac cristallise les tensions entre une poignée d'agriculteurs irrigants, ayant construit illégalement l'ouvrage, et des habitants soucieux de l'intérêt général. Dans les Vosges, la surexploitation de la nappe phréatique de Vittel oppose la multinationale Nestlé Waters et la population locale. Deux conflits, un même problème de taille : un partage inéquitable de l'eau, au seul profit d'intérêts privés pour une ressource aussi rare que précieuse. Décryptage de France Nature Environnement, mobilisée dans ces deux cas aux côtés de ses associations locales. (fne.asso.fr—20/03/2020)

(fne.asso.fr—20/03/2020)



### [Communiqué/avis] FNE Midi-Pyrénées poursuit ses actions contre les effets des pesticides—La Semaine des alternatives aux pesticides 2020, c'est aussi l'occasion pour FNE Midi-Pyrénées de dresser un état de lieux des actions menées en 2019-2020 ! (fne-midipyrenees.fr—27/03/2020)

(fne-midipyrenees.fr—27/03/2020)



### L'édito du président de FNE Auvergne Rhône Alpes : Hydroélectricité, turbines et turpitudes—L'hydroélectricité est aux yeux de tous l'exemple type de l'énergie verte et propre. C'est malheureusement loin d'être vrai ! Le succès de la petite hydroélectricité est largement dû à un intense lobbying de ses bénéficiaires. La filière hydroélectrique a ainsi obtenu la certitude d'écouler sa production à des tarifs très avantageux. Cela garantit une forte rentabilité des investissements pour cette production d'électricité. En réalité, celle-ci reste marginale au regard des objectifs de la transition énergétique nécessaire. (fracivi.fne-apne.net—mars 2020)

(fracivi.fne-apne.net—mars 2020)

## Agenda

- \* **Webconférence OIEau** - Comment communiquer autour de la préservation et la restauration des rivières ? 28 avril, [en savoir +](#)
- \* **Marseille (13)** - Congrès mondial de la nature, 11 au 19 juin, organisé par l'UICN. [En savoir plus](#)

